



La Charte des administrateurs

MSA BOURGOGNE

Introduction par Mauricette Besançon

Cette charte voulue, pensée et rédigée par notre collectif CA est le support de référence pour ce nouveau mandat, mettant en avant nos valeurs et nos engagements en tant qu'élus, au service des populations agricoles et territoires ruraux.

Nos valeurs

2

❖ Solidarité

- Ouverture aux autres, entraide et détection, écoute et transmission, accompagnement...

❖ Responsabilité

- Engagement, fiabilité, éthique, connaissance du régime agricole, équité, confidentialité...

❖ Démocratie

- Chaque voix compte, participation, respect de opinions et des limites, transversalité entre les élus

Nos valeurs (Mauricette Besançon)

Solidarité

Ouverture aux autres, entraide et détection, écoute et transmission, accompagnement...

Responsabilité

Engagement, fiabilité, éthique, connaissance du régime agricole, équité, confidentialité...

Démocratie

Chaque voix compte, participation, respect des opinions et des limites, transversalité entre les élus...

Nos actions mettant en avant nos valeurs

3

- ❖ Solidarité : Présence de terrain, accompagnement personnalisé, paniers solidaires...
- ❖ Responsabilité : Remontée du terrain, défense du régime agricole, dialogue fluide et réciproque favorisé entre élus et adhérents...
- ❖ Démocratie : Élections, échelon local, assemblées générales, binôme interne...

Les actions mettant en avant nos valeurs (François Vaillant)

Solidarité

Présence de terrain, accompagnement personnalisé, paniers solidaires...

Responsabilité

Remontée du terrain, défense du régime agricole, dialogue fluide et réciproque favorisé entre élus et adhérents...

Démocratie

Élections, échelon local, assemblées générales, binôme interne...

Notre mission

4

- ❖ Servir l'intérêt des assurés du monde agricole et de leurs familles.
- ❖ Rester proches et à l'écoute de nos territoires.
- ❖ Nous former pour connaître et défendre un système solidaire, responsable et démocratique.

Notre mission (Mauricette Besançon)

Nous nous engageons à :

- servir l'intérêt des assurés du monde agricole et de leurs familles.
- rester proches et à l'écoute de nos territoires.
- nous former pour connaître et défendre un système solidaire, responsable et démocratique, garant d'un accès équitable aux droits sociaux, d'un accompagnement humain de proximité et d'une gestion exemplaire des moyens confiés.

Nos engagements sur le mandat

5

- ❖ Notre représentation et action publique.
- ❖ Nos principes éthiques.
- ❖ Notre gouvernance.
- ❖ Notre relation avec les adhérents.
- ❖ Notre communication.
- ❖ Le suivi et l'amélioration continue.

Nos engagements sur le mandat (François Vaillant)

Notre représentation et action publique

Nous nous engageons à :

- Représenter et relayer la voix des adhérents.
- Décider dans l'intérêt général, en toute impartialité.
- Porter la vision et les valeurs de la MSA sur le territoire.
- Accompagner les mutations agricoles (écologiques, économiques et sociales).

Nos principes éthiques

Nous nous engageons à :

- Agir avec intégrité et exemplarité.
- Prévenir tout conflit d'intérêts.
- Respecter la confidentialité et la protection des données.
- Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle.
- Promouvoir la transparence et faire preuve de responsabilité (la sobriété) dans l'usage des moyens.
- Nous former en continu pour rester compétents et exemplaires.

Notre gouvernance

Nous nous engageons à :

- Être assidus et préparés / impliqués à chaque réunion.
- Garantir des décisions tracées et motivées.
- Participer activement aux comités et au dialogue territorial.

Notre relation avec les adhérents

Nous nous engageons à :

- Maintenir une proximité réelle avec le terrain, nous faire connaître.
- Assurer l'accessibilité des informations et des services.
- Orienter efficacement vers les dispositifs adaptés.

Notre communication

Nous nous engageons à :

- Diffuser des messages fiables et cohérents.
- Répondre avec réactivité et clarté.
- Respecter strictement la confidentialité et la RGPD.
- Favoriser l'inclusion numérique.

Le suivi et l'amélioration continue

Nous nous engageons à :

- Contrôler et évaluer régulièrement nos actions à l'aide d'indicateurs pertinents.
- Faire un bilan annuel des actions réalisées.
- Revisiter la Charte chaque année pour l'adapter aux besoins.